

# BAREME HONORAIRE LOCATION

## Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :

Zone très tendus     Zone tendue     Zone non tendue

Année de référence : **2014**

### Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de construction du dossier du locataire et de rédaction de bail	<b>8.00 € TTC/M<sup>2</sup></b>
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	<b>3.00 € TTC/M<sup>2</sup></b>

### Honoraires à la charge du propriétaire

Honoraires d'entremise et de négociation (pour les logements inférieurs à 46 m <sup>2</sup> ) – Forfait	<b>120 € TTC (forfait)</b>
Honoraires de visite, de construction du dossier du locataire et de rédaction de bail	<b>8.00 € TTC/M<sup>2</sup></b>
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	<b>3.00 € TTC/M<sup>2</sup></b>

### Honoraires à la charge du locataire

Local commercial et professionnel	<b>1.000.00 € HT</b>	<b>1.200.00 TTC</b>
Garage	<b>58.53 € HT</b>	<b>70.00 € TTC</b>
Avenant au bail commercial et professionnel (révision triennale)	<b>250.83 € HT (forfait)</b>	<b>300.00 € TTC (forfait)</b>
Avenant au bail habitation	<b>125.00 € HT (forfait)</b>	<b>150.00 € TTC (forfait)</b>
Honoraires de conseil	<b>65.00 € HT / heure</b>	<b>78.00 € TTC / heure</b>
Suivi des travaux (pourcentage sur facture travaux)	<b>3.50 % HT</b>	<b>3.50 % HT</b>

(1) Les honoraires de location d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés par moitié entre le locataire et le propriétaire.  
Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014.

(2) Les honoraires et frais de location pour les locaux commerciaux et professionnels sont supportés par le preneur

**TVA actuellement en vigueur 20.00 %**



46 rue Bertrand Flornoy  
77120 COULOMMIERS  
Tel : 01 64 20 64 80

Email : [gestionlocative@century21asm.fr](mailto:gestionlocative@century21asm.fr)  
Site : [www.century21asm.com](http://www.century21asm.com)

# BAREME DE GESTION

Les prix TTC sont calculés  
Sur la base d'un taux de TVA de 20%

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Sur l'encaissement des sommes perçues	5,90 % HT 7,08% TTC	6,70 %HT 8.04%TTC	7,50 %HT 9.00%TTC	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	●	●	●	
Délivrance des quittances et reçus	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 <sup>ère</sup> relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Acompte mensuel des fonds perçus	●	●	●	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	●	●	●	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	●	●	●	
Demande de devis pour travaux	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	○	●	●	150 € TTC Par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	○	●	●	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	●	●	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier ANAH, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	○	250 € TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	○	○	○	78 € TTC
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	○	●	●	150 € TTC

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à l'acte